



Syndicat National Pénitentiaire des Surveillants

affilié à la 

FLASH-INFO :

Tableau d'Avancement au grade de Surveillant Brigadier

Ce jour, la DAP nous informe que la DGAFP a ENFIN arbitré le taux d'agents promus pour le Tableau d'Avancement au grade de Surveillant Brigadier au titre de l'année **2021** :

503 agents (447 au titre des Unités de Valeurs et 56 au titre du choix).

Mais à ce jour toujours pas de date arrêtée pour l'examen de ce T.A !

Rappelons que ce T.A aurait déjà du avoir lieu en décembre 2020 pour prendre effet au 1er janvier 2021 !!

En plus du manque à gagner pour l'année 2021, le montant de la rétroactivité dû aux promus sera finalement déclarée sur les revenus de l'année 2022, avec des conséquences financières désastreuses pour certains agents qui verront le montant de leur impôt grimper pour 2023, les aides financières accordées suivant un quotient familial seront revues à la baisse, voire supprimées.

En ce qui concerne le Tableau d'Avancement au titre de l'année 2022, le nombre de promouvables reste encore inconnu...

Fusionner les grades de Surveillant et Surveillant Brigadier dans une seule et unique grille indiciaire, c'est permettre un avancement automatiquement à l'ancienneté et sans UV au grade de Surveillant Brigadier, c'est aussi l'assurance pour TOUS les Surveillant(e)s d'obtenir ce grade au cours de leur carrière.